

# L'Union des Entreprises Luxembourgeoises présente son rapport annuel

**L**a journée de la presse a donné l'occasion à l'UEL de dresser le bilan de son activité et de s'exprimer sur les défis économiques, sociaux et environnementaux qui s'adressent à notre pays.

Michel Wurth, Président de l'UEL, décrit ainsi l'action de l'organisation faïtière du patronat: "L'UEL contribue par son action et ses propositions à cette action de renouveau. En relayant les propositions de ses membres, la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers et les fédérations professionnelles patronales, elle parle d'une seule voix au nom de l'ensemble des entreprises luxembourgeoises."

Le rapport de l'UEL, intitulé "L'UEL en 2008 - Bilan et perspectives", est centré sur l'effort national de lutte contre la crise pour pérenniser le modèle luxembourgeois par le biais d'une croissance économique durable. Il se décline en deux parties:

## Les propositions de l'UEL face à la crise

Pour l'UEL, combattre efficacement la crise signifie agir à trois niveaux: - A court terme, il s'agit au moyen de mesures de relance conjoncturelle, de soutien aux entreprises, et d'actions sur le

marché du travail notamment en adaptant la législation sur le chômage partiel, de diminuer les effets à court terme de la crise sur l'économie et le marché de l'emploi. L'UEL approuve les initiatives prises en ce sens par le Gouvernement à la suite des réunions du Comité de coordination tripartite.

- À moyen terme, l'économie luxembourgeoise ne peut sortir renforcée de la crise qu'à condition que la compétitivité soit rétablie. Or, comme le montre le tableau de bord de l'économie, la compétitivité de l'économie luxembourgeoise non seulement ne s'est pas redressée à la suite des décisions de la tripartite de 2006,

mais elle a encore continué à se détériorer depuis cette date. Ce constat appelle d'urgence une analyse approfondie et des actions incisives.

- Finalement, notre pays ne peut conserver son niveau élevé de bien-être qu'à condition que des réformes de structures soient menées à bien. Ceci concerne notamment les finances publiques, qui seront fragilisées du fait de la crise, l'équilibre de la sécurité sociale, et la formation des jeunes.

L'UEL fait part de ses propositions dans les trois niveaux ci-dessus, propositions qui ont été présentées dans le cadre de

son document "100 mesures pour redresser la compétitivité et relancer l'activité économique".

## L'analyse de la compétitivité de l'économie luxembourgeoise

La seconde partie du rapport annuel présente la troisième édition de l'analyse économique de l'évolution des indicateurs de compétitivité. Cette étude de l'UEL résume dans une approche temporelle et comparative l'évolution de 24 indicateurs clés de la compétitivité nationale. Ces indicateurs ont été identifiés par l'UEL

comme étant les plus pertinents et les mieux appropriés pour traduire la situation compétitive du Luxembourg, dans le but également d'en suivre durablement l'évolution. "L'UEL sera à la disposition du Gouvernement qui sera issu des prochaines élections législatives pour réformer notre économie, dans le but d'épanouir ses activités économiques et ainsi favoriser le progrès économique et social dans l'intérêt de la cohésion sociale", souligne encore Michel Wurth.

Le rapport annuel de l'UEL est téléchargeable du site [www.uel.lu](http://www.uel.lu) sous la rubrique des communiqués.

## Grand succès des séminaires ALFI à New York et Boston

**L**es 14 et 15 mai, une délégation de 25 personnes de l'Association Luxembourgeoise des Fonds d'Investissement (ALFI) guidée par son président, Claude Kremer, a animé avec grand succès ses séminaires annuels à New York et Boston devant un public de 200 respectivement 135 spécialistes de l'industrie des fonds d'investissement.

Pour ses séminaires, l'ALFI a bénéficié du support de la Luxembourg American

Chamber of Commerce. S.E. Jean Paul Senninger, ambassadeur du Luxembourg aux USA, François Knaff, Consul Général du Luxembourg à New York ainsi que les représentants des associations américaines ICI (Investment Company Institute) et NICS (National Investment Company Service Association) ont honorés de leur accueil l'ALFI.

Les thèmes des séminaires couvraient les derniers événements et les priorités de l'ALFI en 2009. L'introduction se focalisait sur la position globale actuelle du Luxembourg dans le cadre de la distribution mondiale des fonds d'investissement. Les tendances des produits UCITS (Undertakings of Collective Investment

in Transferable Securities) et notamment les changements que la nouvelle directive européenne, UCITS IV, vont engendrer étaient un des sujets phares. Les développements en matière d'investissement alternatif suite aux changements législatifs récents au niveau européen et mondial constituant un autre thème d'intérêt majeur pour les participants. L'Association Luxembourgeoise de l'Industrie des Fonds d'Investissement (ALFI) représente l'industrie des fonds d'investissement au Luxembourg. Créée en 1988, l'association représente plus que 1.000 fonds domiciliés au Luxembourg, des sociétés de gestion et un large éventail de prestataires de services tels que des banques dépositaires, administra-

tions de fonds, agents de transfert, distributeurs, cabinets d'avocats, consultants, experts en fiscalité, auditeurs et comptables, sociétés spécialisées en informatique et en communication. Le Grand-Duché de Luxembourg constitue le plus important domicile de fonds en Europe et occupe la première position mondiale dans la distribution transfrontalière de fonds. Les véhicules d'investissement domiciliés au Luxembourg sont distribués mondialement dans plus de 50 pays avec un regard particulier sur l'Europe, l'Asie, l'Amérique latine et le Moyen-Orient.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site Internet: [www.alfi.lu](http://www.alfi.lu).